

ANNEXES

**A LA CONVENTION CADRE
DU CONTRAT DE VILLES
DE L'AGGLO DU PAYS DE DREUX**

Annexe 1 : Périmètres règlementaires des quartiers prioritaires

Annexe 2 : Liste des équipements et associations retenus pour les quartiers vécus

Annexe 3 et 4 :

- **Délibération autorisant les Maires et le Président de l'agglomération à signer le contrat de villes**
- **Délibération des communes relative à la mise en œuvre des Conseils Citoyens**

Annexe 5 : Protocole de préfiguration relatif aux opérations retenues au titre du nouveau projet de renouvellement urbain (en construction – sera joint à la version finale de la convention)

Annexe 6 : Convention de mixité sociale (en cours d'élaboration – sera joint à la version finale de la convention)

Annexe 1. Périmètres réglementaires des quartiers prioritaires

Dunant-Kennedy (Dreux) : 6250 habitants – 7 600 € de revenu médian (INSEE, RFL 2011 – CGET)



Rochelles-Barthou (Dreux) : 1 300 habitants – 8 400 € de revenu médian (INSEE, RFL 2011 – CGET)



Bâtes -Tabellionne (Dreux/Vernouillet) : 4 770 habitants – 8 000 € de revenu médian (INSEE, RFL 2011 – CGET)



Vauvettes (Vernouillet) : 930 habitants – 10 700 € de revenu médian (INSEE, RFL 2011 – CGET)



Annexe 2. Liste des équipements retenus pour le quartier vécu

Equipements de l'Agglo du Pays de Dreux

Commune	Quartier prioritaire	Nom de l'équipement	Adresse de l'équipement	Vocation de l'équipement	Commentaires justifiant son inscription dans le quartier vécu
Dreux	Centre Ville	Médiathèque	l'Odyssée Médiathèque 1 pl Mésirard 28100 DREUX	culturelle	Equipement situé en centre ville mais fréquenté par la population de l'ensemble de la Ville, et au-delà de l'Agglo. Des actions sont menées en direction du public jeune, notamment à travers un travail en lien avec les écoles.
Dreux	Centre Ville	Conservatoire	l'Odyssée Conservatoire 1 pl Mésirard 28100 DREUX	culturelle	Equipement ouvert à l'ensemble de la Ville, prêt d'instrument à des collèges de quartier (Collège Curie), projet classe CHAM pour rentrée 2014 avec le collège Taugourdeau.
Vernouillet	En amont du quartier des vauvettes	Atelier à Spectacle	Aelier à spectacle 51 A r Torcay 28500 VERNOUILLET	culturelle	Scène conventionnée à rayonnement régional. L'Atelier a depuis quelques années mis en place des actions en direction des scolaires, en particulier dans les quartiers prioritaires du CUCS.
Dreux	Les Bâtes	Centre Commercial	8 pl Italie 28100 Dreux	Economique	Situé au cœur du quartier des Bâtes, le Centre Commercial Leclerc est un équipement fréquenté par la population du quartier.
Dreux	Gare	Pôle Gare	pl Pierre Sépard 28100 DREUX	Economique	Le projet Pôle gare, porté conjointement par la Ville de Dreux et l'Agglo du pays de Dreux répond à un double objectif de modernisation de la Gare dans une optique de multimodalité et de désenclavement du Plateau Sud.
Dreux	ZFU la Radio	Parc d'Activité La Radio	Parc d'entreprises La Radio Route de Paris 28109 DREUX Cedex	Economique	Actuellement situé en ZFU, le Parc de la radio est un des principaux outils du développement économique, qui permet l'accueil d'entreprises dans des locaux adaptés notamment aux activités tertiaires.

Commune	Quartier prioritaire	Nom de l'équipement	Adresse de l'équipement	Vocation de l'équipement	Commentaires justifiant son inscription dans le quartier vécu
Vernouillet	Centre Commercial Plein Sud	A proximité immédiate du quartier des vauvettes	r Pressoir 28500 VERNOUILLET	Economique	Le Centre Commercial Plein Sud est fréquenté par les populations des quartiers prioritaires situés à proximité, notamment les Vauvettes. Ce Centre Commercial nécessite une requalification.
Commune	Quartier prioritaire	Nom de l'équipement	Adresse de l'équipement	Vocation de l'équipement	Commentaires justifiant son inscription dans le quartier vécu
Dreux	Les Fenots / La Rabette	Centre de Formation + EcoLogis	rue Jean-Louis Chanoine – ZA de la Rabette à Dreux	Formation	Idem que ci-dessus
Dreux	Centre Ville	Maison de l'Emploi (M2ED)	4, rue de Châteaudun Dreux	Emploi	Cette structure est fréquentée par le public en recherche d'emploi, notamment pour l'Espace Cyber Emploi qui offre la possibilité de consulter des offres d'emploi en ligne.
Dreux	Centre Ville	Mission Locale	48 Bis, rue Saint Denis Dreux	Emploi	La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans révolus sortis du système scolaire et en recherche d'emploi ou de formation. Une part importante des jeunes accompagnés par la ML est issue des quartiers prioritaires, où La ML assure des permanences.
Dreux	Dunant	Terrain dans le bas du Lièvre d'Or	Parcelle AR.165 (partiel)	Economique	Opportunité foncière pour réalisation d'immobilier d'entreprise type hôtel ou pépinière.

Liste des associations Agglo du Pays de Dreux

Domaine	Nom	Sigle	Adresse	CP	Ville
Emploi	Maison de l'Emploi et des Entreprises du Drouais	M2ED	4, rue de Châteaudun	28 100	DREUX
IAE	Association Entreprendre et Travailler	AET	6 rue Benjamin Franklin ZI Les Corvées	28 500	VERNOUILLET
	Multiservices		48bis rue Saint Denis	28 100	DREUX
	Association de développement économique de quartier	ADEQUAT	4, rue Tuilerie	28 500	VERNOUILLET
	Association pour la Valorisation, l'Insertion et l'Environnement	AVIE	15 av Louise Michel	28 500	VERNOUILLET
	Association La Petite Ruche des Restos du Cœur	La Petite Ruche	17 bd Europe	28 100	DREUX
Emploi	GIP Mission Locale de Dreux et son arrondissement	Mission Locale	48bis rue Saint Denis	28100	DREUX
Alphabétisation	Centre de Ressources d'Information et d'Accompagnement pour le développement des Compétences de Base en Eure-et-Loir	CRIA 28	Antenne Dreux maison Godeau 2 place d'Evesham	28 100	DREUX
Création d'entreprise	Accompagnement Individualisé des Nouveaux entrepreneurs Emergents	Couveuse AINEE	4, rue de Châteaudun	28100	DREUX
Création d'entreprise	Boutique de Gestion du Loiret	BG ISMER	Permanences Dreux 4, rue de Châteaudun	28100	DREUX
Lien social Alphabétisation	Association Femmes d'ici et d'ailleurs	AFIDA	28A Bd de l'Europe	28100	DREUX
Services à la personne	Aide à Domicile en Milieu Rural	ADMR Dreux	18 rue Saint Thibault	28100	DREUX
Emploi	Gestion et Regroupement Administratif des Contrats de l'Emploi et de la Solidarité.	GRACES	48bis rue Saint Denis	28100	DREUX
Action sociale et familiale	Familles de France	UDAF 28	7 rue St Jean	28100	DREUX

VERNOUILLET : Liste des équipements et associations retenus pour le quartier vécu

quartier prioritaire	nom de l'équipement ou association	adresse de l'équipement	vocation de l'équipement	commentaires justifiant son inscription dans le quartier vécu
VAUVETTES	LA PASSERELLE	10 Rue Léo Delibes	Socio-culturelle	Equipement rayonnant sur le quartier des Vauvettes et au-delà. Equipement récent pris en compte dans la réhabilitation du quartier. 38 % des familles fréquentant les activités enfance-jeunesse sont au quotient 1. Il accueille les permanences sociales de la DGSAS, l'AVIEL, Mission Locale..., avec des rendez-vous en hausse.
	Epicerie sociale "les 4 saisons"	Rue François Mitterrand	Sanitaire et sociale	Equipement à vocation sociale avec différents services (suivi du bénéficiaire RSA, aides alimentaires, campagnes de vaccinations, Des inscriptions en hausse du public de plus en plus fragile et dans des situations précaires, malgré que l'équipement soit vétuste et peu fonctionnel.
	Groupe scolaire L.Aragon	Esplanade Louis Aragon	Educative	304 élèves inscrits pour l'année 2013-2014 avec une CLIS. Ouverture d'une classe élémentaire à la rentrée 2014. Des élèves rencontrant des difficultés scolaires. Peu de présence des parents.
	Halte garderie "Pomme de Reinette"	Avenue Hector Berlioz	Petite enfance	Accueillie dans un appartement situé en rez-de-chaussée, la halte garderie est ouverte 3 demi-journées, avec une capacité d'accueil de 10 places. Avec les dernières constructions (78 logements) et celles en cours (comasec, Louis), des besoins réels sont à couvrir. L'emplacement fait que les parents n'ont pas confiance, n'osent pas franchir le hall (souvent squatté) et certains regrettent le manque d'espace extérieur inexistant pour le moment.
	Centre commercial des Vauvettes	Rue Claude Debussy	Economique	Commerce de proximité appréciés des habitant (cabinet d'infirmiers, Tabac-Presse, médecin, pharmacie.
	Gymnase Nicolas Robert	3 rue Charles Péguy	Sportive	Très utilisé par le secteur adolescents et par les associations en dehors du collège.

TABELLIONNE	Maison de quartier	Allée de Cheddar	Educative- Loisirs	Equipe ment accueillant les enfants du quartier dans le cadre des activités du centre de loisirs, contrat local d'accompagnement à la scolarité et les activités jeunesse. C'est aussi un équipement qui a vocation de réunir les familles du quartier pour des animations collectives. La salle polyvalente sert de salle de spectacle pour les animations culturelles. La maison de quartier est souvent louée par les habitants pour diverses raisons (mariage,). Enclavée dans le quartier, la maison de quartier dâte de 1982.
	Groupe scolaire Jules Valles	Pré-élémentaire : Allée de Cheddar Elémentaire : Rue Gérard Philipe	Educative	316 élèves à la rentrée 2013 dont 120 pour l'école pré-élémentaire et 196 pour l'école élémentaire. Le groupe scolaire est équipé d'un vidéoprojecteur interactif. Ce groupe scolaire abrite des enfants dont la grande majorité est issue de l'immigration. Dans cette école, une annexe de la bibliothèque municipale a été ouverte aux familles du quartier depuis 2011.
TABELLIONNE	Groupe scolaire Gérard Philipe	Pré-élémentaire : Rue Gérard Philipe Elémentaire : Rue Jean Vilar	Educative	316 élèves à la rentrée 2013 dont 122 pour l'école pré-élémentaire et 194 pour l'école élémentaire.
	Gymnase Marcel Pagnol	Boulevard Marcel Pagnol	Sportive	Situé en plein cœur du quartier de la Tabellionne, celui-ci est occupé en dehors du temps scolaire par le Club Omnisport de Vernouillet, ainsi que les jeunes du quartier avec des activités en soirée. Pendant les vacances, il accueille l'ALSH "Ecole des sports", ainsi que le centre de loisirs adolescents. Fuites d'eau, problèmes de chauffage, il est difficile de l'utiliser en hiver correctement.
	Halte garderie "Pomme d'Api"	9/4 rue Jean Bart	Petite enfance	Ouvert 4 demi-journées la halte garderie, dont la capacité d'accueil est de 12 place, possède un jardinet avec des jeux. Implantée au rez-de-chaussée d'un immeuble, l'emplacement de cet équipement peut être un frein pour certaines familles.

	Régie de quartier "Adequat"	rue de la Tuilerie	Economique-Insertion	Située dans un appartement, la régie est à l'étroit dans ces locaux non fonctionnels. La laverie sociale, par son emplacement, attire peu de monde. L'activité de la régie inter-quartiers est importante.
	Point Info Service	rue de la Tuilerie	Social	Cet équipement, bien identifié par les habitants, propose divers services et permanences sociales (AVIEL, Mission Locale...). Au cœur du quartier, cet équipement a été construit à la fin des années 90, dans le cadre de la réhabilitation du quartier. Une réflexion doit être menée dans le cadre du NPNRU sur un nouvel équipement situé sur un lieu permettant de désenclaver une partie du quartier mais aussi s'ouvrir sur le quartier S. Allende dépourvu d'équipement. Cette réflexion aboutira sur le rôle du Point Info Service.
TABELLIONNE	Jardins familiaux	Rue Jean Bart	Sociale	Les jardins familiaux ont été créés dans le cadre de la première réhabilitation avec le but de proposer aux habitants des parcelles de jardins. Après quelques difficultés, nous sommes arrivés depuis trois ans à rendre ce lieu dynamique, sécurisant et visuellement harmonieux. Ce lieu est un poumon environnemental ainsi qu'une aide précieuse pour les habitants ayant peu de moyens, leur permettant d'avoir des légumes. Ces jardins sont devenus un lieu d'échanges entre jardiniers, un lieu pédagogique pour les écoles, un lieu d'insertion pour le CCAS et un lieu d'expérimentation avec le projet de compostage en pieds d'immeubles. En 2013, sur les 36 parcelles, 17 étaient louées par des habitants sans emploi, 11 par des retraités. 40 % sont au quotient 1.
	Poste de Police de la Tabellionne (annexe)	Avenue de Felsberg	Sécurité	Bien identifié par les habitants du quartier, Il rassure la population de la Tabellionne et son emplacement, face au centre commercial des Corvées, rassure aussi les commerçants.
VAUVETTES ET TABELLIONNE	Femmes de l'Avenir	Siège social : 1 rue Georges Poulain	Sociale et entraide	Propose des bourses aux vêtements 2 fois dans l'année aux Vauvettes et à la Tabellionne aux familles les plus démunies. Avec les diverses actions, l'association peut organiser, une fois par an, un voyage à la mer ou à la montagne pour les familles les plus démunies.

	Club Omnisport de Vernouillet	Siège social : Esplanade du 8 mai 1945	Sportive	Avec 14 disciplines, le C.O.V. offre un panel divers. Acteur de certains tournois dans les quartiers (hand-ball) en direction des jeunes ainsi que des élèves scolarisés en élémentaire. Certains joueurs interviennent dans les classes autour de leur sport, mais aussi autour de l'alimentation, hygiène de vie... Le C.O.V. est dynamique dans les quartiers de la ville (- 18 ans). 28 % des inscrits proviennent des quartiers de la ville.
	Piscine de Vernouillet	Esplanade du 8 mai 1945	Sportive et lien social	La piscine couverte est la seule de l'agglomération puisqu'à St Rémy, l'équipement nautique a une vocation ludique, ce qui n'est pas le cas de la piscine de Vernouillet. Elle accueille l'ensemble des élèves scolarisés dès le C.P. de Vernouillet, ainsi que des villes avoisinantes.
	Salle multifonction	Esplanade du 8 mai 1945	Lien Social	La salle multifonction (ex salle des fêtes) est une des salles avec une grande capacité pouvant être louée sur l'agglomération. En 2013, 38 % des réservations ont été faites aux associations de la ville, proposant aux habitants de l'agglomération des soirées dansantes, lotos, réveillons... Elle sert à des actions : festivals, salons, dont le public est varié (scolaire, habitants).

DREUX : liste des équipements retenus pour le quartier vécu

quartier prioritaire	vocation de l'équipement	nom de l'équipement	adresse de l'équipement	commentaires justifiant son inscription dans le quartier vécu
BARTHOUCHE ROCHELLES	Equipement d'enseignement	Ecole maternelle Léon Frapie	Rue Louis Barthou	structures d'enseignement rattachées au quartier
		Ecole élémentaire Ferdinand Buisson	Rue Louis Barthou	
		Ecole maternelle Condorcet	bd de Juillet	
		Ecole maternelle Clos Maillard	Rue Jean Poulmar'ch	
	Equipement social et animation	Multi accueil "Farandole"	3 rue Jean Poulmar'ch	accueils enfants du quartier, pour tous parents
		Mutil accueil "Les Pitchouns"	rue léon frapie	
		Relais d'assistantes maternelles	rue léon frapie	
	Equipement social et animation	Espace famille des Rochelles	Rue poincaré	soutien à la parentalité information parents relations parents enfants
	Equipement social et d'animation	Accueil centre de loisirs des rochelles	rue léon frapié	
	Equipement social et d'animation Equipement administratif	Mairie de quartier des Rochelles	Bd de Juillet	structure de secteur, permanences associations et sociales
		Maison de quartier des Rochelles annexe	Rue Raymond Poincaré	structure mise à la disposition des résidents du quartier et secteur associatif
	Equipement de sport et de loisirs	Gymnase élémentaire Condorcet	rue pierre miguet	
		Gymnase Paul Fort	rue henri lefevre	
	Equipement social et animation	Logement Foyer La Vaumonnaie	rue henri lefevre	résidences pour personnes âgées à destination sociale
Parc alexandre de Yougolasvie		Rue Jean Poulmar'ch		
Place de verdun		place de verdun	marché hebdomadaire lieu de rencontre important	
Equipement social et animation	Quartier SNCF et gare	place pierre semard	désenclavement Rochelles/centre ville	
DUNANT KENNEDY	Equipement social et animation	Place du 8 mai	Place du 8 mai 1945	commerces rattachés au secteur et marché hebdomadaire

KENNEDY	Equipement d'enseignement	Lycée Branly	av john fitzgerald Kennedy	structures d'enseignement rattachés au quartier
		Ecole élémentaire michelet 1	rue andre faucher	
		Ecole élémentaire michelet 2	rue andre faucher	
		Ecole elementaire michelet (annexe)	rue andre faucher	
		Ecole maternelle Jean Zay	rue bessière	
		Ecole élémentaire Jean Zay	rue bessière	
	Equipement de sport et de loisirs	Gymnase Michelet	rue andre faucher	
		Gymnase élémentaire Jean Zay	rue bessière	
	Equipement social et animation equipement culturel	Centre culturel du lièvre d'or	rue du Lièvre d'Or	structures de secteur, permanences associations et sociales
	Equipement social et animation	Passage Saint Denis	av john fitzgerald Kennedy	désenclavement Kennedy/centre ville
Esplanade Michelet		rue Léon Haricot	Espace de jeux multisport	
DUNANT	Equipement d'enseignement	Ecole maternelle Croix tienac	allée de la Croix Tiénac	structures d'enseignement rattachés au quartier
		Ecole élémentaire St Exupéry	rue Henri Dunant	
		Ecole maternelle Florian	rue Henri Dunant	
		Ecole maternelle Louise Michel	rue des Oriels	jeunes enfants souffrant de difficultés
		Classe tous petits (classe passerelle)	rue Louise Michel	
		Ecole élémentaire Pierre mendès France	rue TH Ferré	structures d'enseignement rattachés au quartier
		Collège Pierre et Marie Curie	rue du Lièvre d'or	
		Collège Martial Taugourdeau	Allée du Dr Durand	
	Equipement social et animation	Lycee privé de Couasnon	rue du Lièvre d'or	accueils enfants du quartier, pour tous parents accueil enfants parents du quartier ne travaillant pas
		Crèche Lièvre d'or	rue du lièvre d'or	
	Equipement de sport et de loisirs	Halte garderie Lièvre d'or	rue du lièvre d'or	
		Gymnase Taugourdeau	Allée du Dr Durand	
		Gymnase St exupéry	rue Henri Dunant	
	Gymnase Pierre et marie Curie	rue du Lièvre d'or		

		Stade des Oriels	rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	lieu d'activités rencontre
	Equipement social et animation	Maison de loisirs de la Croix Tienac	Rue Emmanuel Sébille	accueil ados et pré-ados
	Equipement social et animation	Maison des associations oriels	place des oriels	structures de proximité
		Maisons des familles oriels	place des oriels	locations résidents du quartier principalement
		Mairie de quartier Dunant	place des oriels	Cyber base, agence postale communale
	Equipement social et animation	Espaces enfants parents des oriels	Rue Gaston Tissandier	soutien à la parentalité information parents relations parents enfants
	Equipement de justice	Annexe commissariat de police	place des oriels	
	Equipement social et animation	Place des oriels et commerces proximité	place des oriels	lieu de rencontre
	Equipement de sport et de loisirs	Domaine de Comteville	Chemin de comteville	
LES BATES	Equipement d'enseignement	Ecole maternelle Helene Boucher (st eve)	rue Marc sangnier	structures d'enseignement rattachés au quartier
		Ecole élémentaire Gambetta	rue Marc sangnier	
		Ecole élémentaire des Bâtes Jacques Prévert	bd de l'Europe	
		Ecole maternelle Semmelweis	bd de l'Europe	jeunes enfants souffrant de difficultés
		Classe passerelle Semmelweis	bd de l'Europe	
		Collège Louis Armand	rue Constantin Gauthier	structures d'enseignement rattachés au quartier
		Lycée professionnel Gilbert Courtois	rue Pablo Neruda	
	Equipement social et animation	Lieu enfant parent Bâtes	bd de l'Europe	soutien à la parentalité information parents relations parents enfants
	Equipement social et animation	Halte garderie Pirouettes	bd de l'Europe	accueil enfants parents du quartier ne travaillant pas
		Multi accueil les Capucines	bd de l'Europe	accueils enfants du quartier, pour tous parents
	Equipement social et animation	Centre de loisirs St Eve	rue Jean-michel Hérault	
		Espaces jeunes des fenots	rue de la serpe	

	Equipement social et animation	Centre culturel des bâtes	bd de l'Europe	structures de secteur, permanences associations et sociales soutien à la parentalité bibilothèque
		Mairie de quartier des bâtes	bd de l'Europe	permanences associations soutien administratif des habitants..
	Equipement social et animation	Mairie de quartier St Eve	rue Marc sangnier	structures de proximité permanences associations soutien administratif des habitants activités
	Equipement de sports et de loisirs	Complexe sportif Violette Courtois	rue Pablo Neruda	
		Gymnase Louis Armand	rue Constantin Gauthier	
		Gymnase Gambetta	rue Marc sangnier	
	Equipement sanitaire	Centre médical des Bâtes	rue Constantin Gauthier	structure médicale de proximité
	Equipement social et animation	Place d'Italie (centre commercial Bâtes)	bd de l'Europe	lieu de rencontre des habitants
		Parc des bâtes + esplanade du Parc	bd de l'Europe	
	Equipement social et animation	Passage de la Bline	avenue des Bâtes	désenclavement entre les quartiers des Bâtes et Paul Bert
Terrain sportif (Parc des druides)		rue des Longs Réages	lieu de rencontre des résidents des bâtes (immeubles)	
Centre ville	Equipement social et administratif	Maison Godeau		Structure de proximité intergénérationnelle centre de loisirs
	Equipements administratifs	Guichet unique	Rue des Gaults	Guichet administratif unique (inscription à toutes les structures de la ville plus documents administratifs)
		CCAS	avenue du général Leclerc	Guichet unique action sociale et aide sociale, personnes âgées
		Maison des associations		Guichet unique soutien aux associations

Dreux : liste des associations retenues pour le quartier vécu

vocation association	Associations	adresse	VILLE	quartier
enseignement	Association Amicale des Parents d'Elèves du Groupe Scolaire Michelet - AAPE Michelet	Groupe scolaire Michelet rue André Faucher	DREUX	Kennedy
	Amitié Internationale Drouaise - AID	Centre Culturel du Lièvre d'Or 41 rue du Lièvre D'Or	DREUX	Kennedy
	Association Culturelle des Parents d'Elèves Turcs Drouaise	Centre Culturel du Lièvre d'Or 41 rue du Lièvre D'Or	DREUX	Kennedy
	Association des Parents d'Élèves des Bâtes	Groupe scolaire des Bâtes Boulevard de l'Europe	DREUX	Les Bates
	Association Initiative Citoyenne Nouvelle - ICN	Mairie de Quartier des Bates 30/32 boulevard de l'Europe	DREUX	Les Bates
	LIRE	Ecole Saint Exupery 32 rue Henri Dunant	DREUX	Dunant
sport et de loisirs	Académie de Boxe Citoyenne	Centre Culturel du Lièvre d'Or 41 rue du Lièvre D'Or	DREUX	Kennedy
	Alliance Basket de Dreux	21 rue de la Mairie	MEZIERES EN DROUAIS	Commune
	Alliance de Dreux Gymnastique	BP 20044	DREUX	Les Bates
	Alliance de Dreux Judo	1 impasse de l'Aubénipline	LOUVILLIERS EN DROUAIS	Commune
	Alliance de Dreux Tennis de table	9 carrefour du Plein Air	ECLUZELLES	Commune
	Alliance Loisirs de Dreux	Chez Annette PILET 43 avenue Léonard de Vinci	DREUX	Commune
	Bu do Karaté Kyokushin	2 impasse du Larzak	VERNOUILLET	Centre Ville
	Tout Horizon	41 rue Hoche	DREUX	Les Rochelles
	ATLAS Arts Martiaux	Mairie de quartier des Rochelles boulevard de Juillet 27	Dreux	Commune
	ATLAS Lutte de Dreux	Mairie de quartier des Rochelles 27 boulevard de Juillet	Dreux	Commune
	Club Sportif De Dreux Football - ACSDF	Mairie de quartier DUNANT 14, place des Oriels	DREUX	Dunant
	AEMPD Centre de vacances Saint Jean	15 rue Méricot	DREUX	Commune

social animation culturel	ALIF Jeunes Musulman de France	Résidence des Arbres 6 allée de la Croix Tiénac BP 40285	DREUX CEDEX	Dunant
	Amicale Congolaise de Dreux	22 impasse des Gascognes - Bois le Roi	VERNOUILLET	rien
	Amicale du Chêne St Louis	4 rue de la Bline	DREUX	Hameaux de Paul Bert
	APPAI	Cercle Laïque 19 rue Pastre	DREUX	Centre Ville
	Association Sportive et Culturelle des Antillais de Dreux et Vernouillet	6 place du Luat Clairet	LURAY	rien
	Association Culturelle Sportive de Dreux Amicale des Algériens en France - ACSD	Centre Culturel du Lièvre d'Or 41 rue du Lièvre D'Or	DREUX	Dunant
	Association Familiale de Dreux et de ses environs, Familles de France	Centre St Jean 17 rue Saint Jean	DREUX	Centre Ville
	Association Femmes d' Ici et d' Ailleurs - AFIDA	Service administratif 28 A boulevard de l'Europe	DREUX	Les Bates
	Association Marocaine Inter-Culturelle et Sportive (AMIS)	Cercle Laique 19 rue Pastre	DREUX	Centre Ville
	Association pour la Dynamique et l'Expression des Rapatriés - ADER	Mairie de quartier Les Rochelles 27 boulevard de Juillet	DREUX	Les Rochelles
	Association Pour la Promotion de la Femme à Dreux	Mairie de quartier Dunant 14 place des Oriels	DREUX	Dunant
	Banque Alimentaire d'Eure et Loir	Allée du Général Martial Valin	CHARTRES	Commune
	Club des Tunisiens de l'Agglomération Drouaise / Association Tunisienne du Drouais (depuis 2011)	32 BD de l'Europe	DREUX	Les Bates
	GIP Relais Logement	125/127 rue du Bois Sabot BP 20274	DREUX	Commune
	JADES	Mairie de quartier des Rochelles 27 boulevard de Juillet	DREUX	Les Rochelles
	JEKA BAARA Travaillons Ensembles des Maliens à Dreux	Chez Monsieur Gagny Niakaté 5 rue Philippe Comines	DREUX	Commune
	La Pirogue	Mairie de quartier des Bates 30/32 bd de l'Europe	DREUX	Les Bates
	Les Amis de la Vaumonnaie	rédi-dence de la Vaumonnaie 2 rue Henri Lefevbre	DREUX	Les Rochelles
	Les Drouaises	Mairie de quartier Dunant 14 place des Oriels	DREUX	Dunant
	Mieux vivre à Kennedy	Mairie de quartier Kennedy Square Benjamin Rabier André Faucher	rue DREUX	Commune

	Mission Jeunes en Drouais	17 rue Mériquot	DREUX	Commune
	TODRA	44 rue de Bretagne	DREUX	Les Bates
	Cercle Laïque	19, rue Pastre	DREUX	Centre Ville
	Tous Ensemble à Dreux et pour l'Afrique - ATEDA	Centre Culturel du Lièvre d'Or 41 rue du Lièvre D'Or	DREUX	Commune
	Troc Jardin	Mairie de quartier des Hameaux de Paul Bert Esplanade Flandres Dunkerque	DREUX	Commune
	Union des Associations Citoyennes et Travailleuses	2 rue des Oriels	DREUX	Commune
emploi	Association Entreprendre et Travailler	6, rue Benjamin Franklin	VERNOUILLET	Commune
	ADIE	9, rue François Couperin	ORLEANS	Commune
	GIP Mission Locale	48 bis rue St Denis	DREUX	Commune
	La Maison des Adolescents d'Eure et Loir	Ruelle Bodeau BP 69	DREUX cedex	Commune
	La Petite Ruche des Restaurant du Coeur	17 boulevard de l'Europe	DREUX	Les Bates
	BGE LOIRET - Boutique de gestion	1 rue du 19 mars 1962	LE COUDRAY	
justice	CIDFF	8 place Johann Strauss	TOURS	Centre Ville
	AVIEL	Tribunal de grande Instance Point d'Accès au Droit 3 rue Saint Jacques	CHARTRES	Commune
	La Médiante - ADSEA	35 avenue de la Paix	LÈVES	Commune
sanitaire	Maison du Diabète et de la Nutrition	Mairie de Dreux 2 rue de Châteaudun	DREUX	Commune
	Association Française des Diabétiques d'Eure et Loir	7 rue Grand' Maison	UMPEAU	Commune
	Association Franco Marocaine Enfance et Diabete	chez Madame Yasmina WAKRIM 2A rue Albert Thomas	DREUX	Commune
	Alcool Assistance La Croix d'Or d'Eure et Loir	124, rue St Martin	DREUX	Centre Ville
	CICAT	4/6 Porte Chartraine	DREUX	Commune
	Union Française pour la Santé Bucco Dentaire d'Eure et Loir	Maison Dentaire 3 rue Charles Victor Garola	CHARTRES	Commune
	Unité de prévention et d'Education UPE	Hôpital Victor Jousselin Avenue du Président J.F Kennedy	DREUX	Commune

Annexes 4 et 5. : Délibération de l'Agglo du Pays de Dreux autorisant le Président à signer la convention cadre et délibérations des communes de Dreux et Vernouillet autorisant le maire à signer la convention cadre et concernant la création des Conseils Citoyens



Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLO DU PAYS DE DREUX REUNION DU 15 DECEMBRE 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COHESION SOCIALE Politique de la ville

Contrat de Ville de l'Agglo du Pays de Dreux : autorisation de signature

N°2014-636

8.5 Politique de la ville, habitat, logement

Rapporteur : Gérard HAMEL

Nombre de membres en exercice	119
Nombre de présents	86
Nombre de pouvoirs	8
Votants	94

L'an 2014, le 15 décembre à 19 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 9 décembre 2014, s'est réuni à Chérisy (28500), sous la Présidence de Monsieur Gérard HAMEL

Etaient Présents

Mme QUENTIN (Abondant), M. CAPERAN (Allainville), **M. MARLEIX** (Anet), Mme LE BIHAN (Anet), M. RIVIERE (Aunay-sous-Crécy), Mme GALKO (Beauche), M. MOUCHARD (Berchères-sur-Vesgre), M. ETIENNE AUGUSTIN (Boissy-en-Drouais), Mme GRUPPER-GERSET (Boncourt), **M. BARBIER** (Brezolles), M. LEROMAIN (Broué), M. SANIER (Bû), M. AUGRAS (Châtaincourt), **M. GABORIAU** (Châteauneuf-en-Thymerais), Mme HINCKER-CALLARD (Châteauneuf-en-Thymerais), **M. LETHUILLIER** (Chérisy), M. ARNOULT (Crécy-Couvé), M. AMELOT (Crucey-Villages), M. BILBILLE (Dampierre-sur-Avre), **M. HAMEL** (Dreux), M. HOMPS (Dreux), **M. LEMARE** (Dreux), Mme ARCHAMBAUDIERE-LE PARC (Dreux), **M. GABRIELLI** (Dreux), M. LEROUX (Dreux), Mme ROMEZIN (Dreux), M. POISSON (Dreux), Mme RENAUX-MARECHAL (Ecluzelles), M. DEBACKER (Escorpain), M. LEPORTIER (Ezy-sur-Eure), **Mme ROUSSET** (Ezy-sur-Eure), M. BOISNARD (Fessanvilliers-Mattanvilliers), Mme BONHOMME (Fontaine-les-Ribouts), M. LAVIE (Garancières-en-Drouais), M. MOREAU (Garnay), M. BIEUVILLE (Germainville), M. MALHAPPE (Gilles), Mme POUSSARD (Guainville), M. MAISONS P (Ivry-la-Bataille), Mme LAMY (La Chapelle Forainvilliers), M. HUET (Le Boullay-Mivoie), M. GAUTIER (Louvilliers-en-Drouais), **M. FILLON** (Luray), M. MAISONS C (Maillebois), M. DEPONDT (Marchezais), Mme BASTON (Marville-Moutiers-Brûlé),

M. HUDEBINE (Mézières-en-Drouais), M. CHERON (Montreuil), M. ALLANO (Mouettes), **M. AUBRY** (Nonancourt), **M. MARIE** (Ormoy), M. MATELET (Ouerre), M. LEPETIT (Oulins), M. MASSOT (Prudemanche), M. DEUTSCH (Rouvres), M. COCHELIN (Sainte-Gemme-Moronval), Mme CHAMPAGNE (Saint-Jean-de-Rebervilliers), **M. SOURISSEAU** (Saint-Lubin-des-Joncherets), Mme FINK (Saint-Lubin-des-Joncherets), M. DAHURON (Sainte-Maixme-Hauterive), M. FORT (Saint-Ouen-Marchefroy), **M. RIEHL** (Saint-Rémy-sur-Avre), Mme GUILLEMAIN (Saint-Rémy-sur-Avre), M. PERCHERON (Saint-Rémy-sur-Avre), M. BLANCHARD (Saint-Sauveur-Marville), M. GOURDES (Saussay), **Mme DESEYNE** (Serville), M. MAITRE (Sorel-Moussel), M. JOURNET (Thimert-Gâtelles), Mme MINARD (Tremblay-les-Villages), M. BERTHELIER (Tréon), **M. FRARD** (Vernouillet), Mme MANSON (Vernouillet), M. STEPHO (Vernouillet), M. LESAGE (Vernouillet), Mme MARY (Vernouillet), M. LAMRINI (Vernouillet), Mme HENRI (Vernouillet), M. MOYER (Vernouillet), Mme DELAPLACE (Vert-en-Drouais), M. RIGOURD (Villemeux-sur-Eure).

Suppléances

M. LAIDOUN (Charpont), **est suppléé** par M. DE VOS
M. PECQUENARD (La Chaussée d'Ivry) **est suppléé** par Mme ROUSSEL
Mme TIREL (La Mancelière) **est suppléée** par Mme CORBIN
M. CRABÉ (Saint-Ange-et-Torçay) **est suppléé** par Mme PELLETIER
M. ALBERT (Saulnières) **est suppléé** par M. ROMANO

Pouvoirs

Mme GUILLOT-MARECHAL (Dreux) **donne pouvoir** à M. HOMPS
M. DERBALI (Dreux) **donne pouvoir** à M. HAMEL
Mme PHILIPPE (Dreux) **donne pouvoir** à M. LEROUX
Mme BAFFET (Dreux) **donne pouvoir** à M. GABRIELLI
M. ROSSION (Dreux) **donne pouvoir** à Mme ROMEZIN
M. LE DORVEN (Dreux) **donne pouvoir** à M. LEMARE
M. SIMO (Le Mesnil Simon) **donne pouvoir** à M. MALHAPPE
M. VUADELLE (Saint-Lubin-des-Joncherets) **donne pouvoir** à M. SOURISSEAU

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.
Secrétaire de séance : M. Pascal LEPETIT.

La loi de programmation 2014 pour la ville et la cohésion urbaine, adoptée le 21 février dernier, a instauré un nouveau cadre contractuel à partir de 2015, refondant la politique de la ville et réformant la géographie prioritaire pour les 6 années à venir (2015 - 2020).

Ainsi, un travail de redéfinition a été engagé par l'Etat depuis le début de l'année autour d'un critère unique de revenu comme indicateur synthétique des difficultés sociales. Des échanges ont ensuite été organisés avec les élus locaux pour adapter les périmètres retenus à la réalité des territoires, tout en conservant les règles énoncées pour la définition de ces quartiers : plus de 1 000 habitants dans la zone concernée, avec des revenus inférieurs à 60% du revenu fiscal médian national et pondéré par une moyenne d'agglomération. Au niveau national, cette réforme a ramené le nombre de quartiers concernés de près de 2 500 à 1 300.

Au niveau local, 4 quartiers ont été identifiés comme quartiers prioritaires sur le territoire de la communauté d'agglomération du Pays de Dreux, tous situés sur les communes de Dreux et Vernouillet :

- Bâtes-Tabellionne (à cheval sur les communes de Dreux et Vernouillet),
- Les Rochelles - Barthou (Dreux),
- Dunant-Kennedy (Dreux),
- Les Vauvettes (Vernouillet).

Les périmètres de ces quartiers seront officiellement validés par l'Etat, par le biais d'un courrier qui sera prochainement adressé aux collectivités concernées par le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET). Un décret sera publié courant décembre pour une officialisation définitive.

Ce dispositif de «**quartiers prioritaires**» est complété par les «**quartiers vécus**» (liste d'équipements fréquentés par les populations des quartiers prioritaires) et les «**quartiers de veille active**» (quartiers issus des précédents dispositifs du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) ou quartiers nécessitant un suivi particulier). Ceux-ci sont définis au niveau local puis soumis à validation des services de l'Etat.

La loi de programmation pour la cohésion sociale a également confié le pilotage du Contrat de Ville aux agglomérations, en lien avec les Villes sur le territoire desquelles les quartiers prioritaires sont identifiés. La réforme ne vise donc pas à dessaisir les communes de toute compétence en matière de politique de la ville, mais bien à confier au niveau intercommunal une mission de pilotage stratégique au regard du projet de territoire (animation et coordination de la démarche contractuelle) tout en permettant aux communes de conserver un rôle de pilotage opérationnel et de garant de la prise en compte des réalités de proximité.

Le terme prévu pour la signature du Contrat de Ville, initialement proposé pour janvier 2015, a été repoussé à juin 2015. Pour autant, il est nécessaire de finaliser ce document cadre dans les meilleurs délais. Celui-ci doit proposer les grandes orientations retenues par les collectivités dans les domaines suivants : cohésion sociale, cadre de vie et développement urbain, emploi et développement économique. Ces orientations seront ensuite déclinées plus précisément à travers des conventions thématiques spécifiques.

Les agglomérations devront également créer un budget spécifique «Politique de la Ville» permettant de retracer les moyens de l'EPCI affectés aux territoires de la politique de la ville, l'instauration d'un débat annuel d'orientation de la politique de la ville, et le développement des pactes financiers intercommunaux.

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

DECIDE :

- ▼ **D'approuver** la convention cadre du Contrat de Ville,
- ▼ **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer cette convention cadre,
- ▼ **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions thématiques qui en découleront,
- ▼ **D'autoriser** la création d'un budget spécifique «Politique de la Ville».

Ainsi délibéré,


Et ont, tous les membres présents, signé au registre.

Gérard HAMEL

Le Président



Délibérations Du Conseil Municipal de Vernouillet

Département D'EURE ET LOIR	REPUBLICQUE FRANÇAISE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	Accusé de réception en préfecture 028-212804041-20150204-2015-02-05D-DE Date de transmission : 09/02/2015 Date de réception préfecture : 09/02/2015
ARRONDISSEMENT DREUX		
Mairie VERNOUILLET		
OBJET :	L'an DEUX MILLE QUINZE, le QUATRE FEVRIER à 20 H 15, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel FRARD, Maire. La séance a été publique.	
Contrats de Ville nouvelle génération	<u>Etaient présents :</u> MM. FRARD, STEPHO, Melle MANSON, M. FONTANA, Mme BOUADLA-ABDI, M. LESAGE, Mme QUERITE, M. LAMRINI, Mme MARY, MM. GLAAS, MANCEAU, Mmes GUIGNARD, EMOND, M. RICHARD, Mme MONTIGNY, M. LOUDIERE, Melle LUCAS, M. MALANDAIN, Mmes BENABI, BOUGRARA, VIGNY, M. DAOUD, M. MOYER, Mmes HENRI, LESCARD, KERDUDO formant la majorité des membres en exercice. <u>Pouvoirs et excusés :</u> MM. ROUX, KOUEZI, Mme MOURAJID, M. ETHEVE <u>Absent excusé :</u> M. IRSHAD <u>Absentes :</u> Mmes AHIZOUN, LANGLOIS	
Date de la convocation du Conseil municipal	M. LAMRINI Youssef a été élu secrétaire.	
28 janvier 2015	Dans le cadre des contrats de Ville de nouvelle génération édictés par la loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine, trois quartiers de la Ville ont été retenus. Les quartiers Vauvettes et Tabellionne ont été retenus en « quartier prioritaire » et Salvador Allende en « quartier de veille active ».	
-----	Un travail de redéfinition a été engagé par l'Etat depuis le 1 ^{er} janvier 2014, autour d'un critère unique de revenus comme indicateur synthétique des difficultés sociales. Au niveau national, cette réforme a ramené le nombre de quartiers concernés de 2 500 à 1 300.	
Direction de la Politique De la Ville	Le dispositif « quartiers prioritaires » est complété par les « quartiers de veille active » (quartiers issus des précédents dispositifs CUCS ou quartiers nécessitant un suivi particulier). Viennent s'ajouter « les quartiers vécus » (liste d'équipements fréquentés par les populations des quartiers prioritaires).	
MM/SB – 15/38	La Ville continuera ses efforts engagés depuis des années en direction de nos quartiers, mais la politique de la Ville ne peut se résumer à une politique limitée aux seuls quartiers, mais devenir une politique de cohésion urbaine agissant sur l'humain et le bâti à l'échelle de la Ville.	
SG- 2015/02 - 05	Les contrats de Ville nouvelle génération vont s'articuler autour de trois piliers pour les six années à venir (2015-2020) : <ul style="list-style-type: none">- cohésion sociale ;- cadre de vie et renouvellement urbain ;- développement de l'activité économique et de l'emploi.	
Acte certifié exécutoire après transmission aux services préfectoraux Publication ou affichage le notification le	Associations, habitants, acteurs économiques, services de la Ville, seront associés afin d'améliorer les conditions de vie de nos habitants dans nos quartiers et de rétablir une égalité républicaine à l'échelle de notre Ville.	
	La loi de programmation pour la cohésion sociale a également confié le pilotage du contrat de Ville aux agglomérations, en lien avec les villes concernées, sans dessaisir les communes de leur compétence en matière de politique de la Ville.	
	Le Conseil, OUI l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,	
	AUTORISE Monsieur le Maire à engager les procédures et actions nécessaires à la mise en œuvre du projet, et à signer tous documents, conventions ou contrats afférents à l'exécution du programme.	
	Et ont signé les Membres présents Pour une copie certifiée conforme	
	 Le Maire, Conseiller général, Daniel FRARD	

Département
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT
DREUX

MAIRIE
VERNOUILLET

OBJET :

Conseils citoyens

Date de la
convocation
du Conseil municipal

28 janvier 2015

Direction de la Politique
De la Ville

MM/SB – 15/40

SG- 2015/02 - 07

Acte certifié exécutoire après
transmission aux services préfectoraux
Publication ou affichage le 9.02.15
notification le 9.02.15

le DGS,



D. BOISSON

Accusé de réception en préfecture
028-212804041-20150204-2015-02-07D-DE
Date de transmission : 09/02/2015
Date de réception préfecture : 09/02/2015

REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an DEUX MILLE QUINZE, le QUATRE FEVRIER à 20 H 15, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel FRARD, Maire. La séance a été publique.

Etaiant présents :

MM. FRARD, STEPHO, Melle MANSON, M. FONTANA, Mme BOUADLA-ABDI, M. LESAGE, Mme QUERITE, M. LAMRINI, Mme MARY, MM. GLAAS, MANCEAU, Mmes GUIGNARD, EMOND, M. RICHARD, Mme MONTIGNY, M. LOUDIERE, Melle LUCAS, M. MALANDAIN, Mmes BENABI, BOUGRARA, VIGNY, M. DAUD, M. MOYER, Mmes HENRI, LESCARD, KERDUDO formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs et excusés : MM. ROUX, KOUÉZI, Mme MOURAJID, M. ETHEVE

Absent excusé : M. IRSHAD

Absentes : Mmes AHIZOUN, LANGLOIS

M. LAMRINI Youssef a été élu secrétaire.

La loi de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine a été adoptée le 13 février. Elle simplifie la géographie prioritaire, crée de nouveaux contrats de Ville et améliore la participation des habitants.

Sur ce dernier point, l'article 7 de la loi institue des conseils citoyens pour les associer à la définition de la politique de la Ville. Ils seront composés d'habitants, de représentants des associations et des acteurs économiques locaux. Le statut dévolu pour les conseils est de s'appuyer sur une personnalité morale et non le statut associatif pour une gestion plus souple du dispositif.

Ces conseils citoyens seront associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de Ville. Les conseils citoyens participeront à toutes les instances de pilotage du contrat de Ville y compris celles relatives aux projets de renouvellement urbain.

Le règlement intérieur sera établi avec les habitants. La collectivité accompagnera les conseils par une mise à disposition de locaux et de moyens humains pour le démarrage.

Les conseils citoyens exercent leur action en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et inscrivent leur action dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité.

Un budget a été alloué dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale pour la formation des habitants.

Les objectifs de la municipalité, à travers la mise en place de ses conseils citoyens, sont :

- Favoriser l'expression des habitants et usagers aux côtés des acteurs institutionnels,
- Stimuler et appuyer l'initiative citoyenne,
- Permettre la co-construction des contrats de Ville.

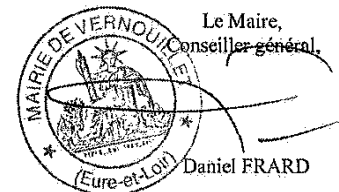
Deux quartiers sont concernés par ce dispositif. Le quartier des Vauvettes et celui de la Tabellionne, retenus comme quartiers prioritaires dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire.

Le Conseil,

OUI l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document ou convention relatifs aux conseils citoyens.

Et ont signé les Membres présents
Pour une copie certifiée conforme



Projet de délibération du Conseil Municipal de la Ville de Dreux

PROJET

CONSEIL MUNICIPAL
du 16 avril 2015

POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL
DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

DOSSIER N°

Rapporteur : Madame M'FADDEL NTIDAM

CONTRAT DE VILLES 2015-2020

**CONVENTION ENTRE L'ETAT, L'AGGLOMERATION DU PAYS DE
DREUX, LA VILLE DE DREUX ET LA VILLE DE VERNOUILLET
MISE EN PLACE DES CONSEILS CITOYENS**

La loi de programmation 2014 pour la ville et la cohésion urbaine, adoptée le 21 février dernier, a instauré un nouveau cadre contractuel à partir de 2015, refondant la politique de la ville et réformant la géographie prioritaire pour les 6 années à venir (2015 - 2020). La loi sus-nommée instaure également les conseils citoyens.

➤ S'agissant du cadre contractuel, un travail de redéfinition a été engagé par l'Etat depuis le début de l'année autour d'un critère unique de revenu comme indicateur synthétique des difficultés sociales. Des échanges ont ensuite été organisés avec les élus locaux pour adapter les périmètres retenus à la réalité des territoires, tout en conservant les règles énoncées pour la définition de ces quartiers : plus de 1000 habitants dans la zone concernée, avec des revenus inférieurs à 60% du revenu fiscal médian national et pondéré par une moyenne d'agglomération. Au niveau national, cette réforme a ramené le nombre de quartiers concernés de près de 2500 à 1300.

Au niveau local, 4 quartiers ont été identifiés comme quartiers prioritaires sur le territoire de la communauté d'agglomération du Pays de Dreux, tous situés sur les communes de Dreux et Vernouillet :

- Bâtes-Tabellionne (à cheval sur les communes de Dreux et Vernouillet),
- Les Rochelles - Barthou (Dreux),
- Dunant-Kennedy (Dreux),
- Les Vauvettes (Vernouillet).

Les périmètres de ces quartiers seront officiellement validés par l'Etat, par le biais d'un courrier qui sera prochainement adressé aux collectivités concernées par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET). Un décret a été publié courant décembre 2014 pour une officialisation définitive.

Ce dispositif de «**quartiers prioritaires**» est complété par les «**quartiers vécus**» (liste d'équipements fréquentés par les populations des quartiers prioritaires) et les «**quartiers de veille active**» (quartiers issus des précédents dispositifs du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) ou quartiers nécessitant un suivi particulier). Ceux-ci sont définis au niveau local puis soumis à validation des services de l'Etat.

La loi de programmation pour la cohésion urbaine a également confié le pilotage du Contrat de Villes aux agglomérations, en lien avec les Villes sur le territoire desquelles les quartiers prioritaires sont identifiés. La réforme ne vise donc pas à dessaisir les communes de toute compétence en matière de politique de la ville, mais bien à confier au niveau intercommunal une mission de pilotage stratégique au regard du projet de territoire (animation et coordination de la démarche contractuelle) tout en permettant aux communes de conserver un rôle de pilotage opérationnel et de garant de la prise en compte des réalités de proximité.

Le terme prévu pour la signature du Contrat de Villes, initialement proposé pour janvier 2015, a été repoussé à juin 2015. Pour autant, il est nécessaire de finaliser ce document cadre dans les meilleurs délais. Celui-ci doit proposer les grandes orientations retenues par les collectivités dans les domaines suivants :

- cohésion sociale : Enfance, famille et jeunesse, favoriser le lien social et la participation à la vie de la cité, promouvoir la citoyenneté et prévention de la délinquance, promouvoir la santé
- cadre de vie et développement urbain
- emploi et développement économique.

Ces orientations seront ensuite déclinées plus précisément à travers des conventions thématiques spécifiques.

Le contrat de Villes intervient en complément des financements de droit commun.

Les actions devront prendre en compte les 3 axes transversaux que sont :

- la jeunesse
- l'égalité entre les hommes et les femmes,
- la prévention de toutes les discriminations

➤ En ce qui concerne le dispositif de démocratie de proximité, ce dernier, initié en 2007 par la ville de Dreux, a été mis en oeuvre à travers les comités « PROXIMUM ». L'expérimentation des démarches de concertation (ateliers citoyens, rencontre régulière avec les habitants..) incite la ville à poursuivre cette dynamique.

Ainsi, la ville de Dreux a renouvelé en mai 2014 l'ensemble de ses comités « Proximum », véritable outil de démocratie de proximité. Ces instances sont composées de Drouais volontaires qui ont au quotidien, l'envie et le souhait d'agir pour la cité. Ils participent à toutes les décisions qui concernent leur quartier dans le cadre des maisons « Proximum » et dynamisent la participation citoyenne pour la ville. Au service de l'ensemble des Drouais et représentants de leur quartier, les comités sont le relais pour la ville et ses habitants, chacun ou ensemble pour un diagnostic partagé et pour mener des actions communes à l'échelle de la ville.

Dans un souci de simplicité et de rationalité, il est proposé la mise en place des conseils citoyens sur l'existant et donc les comités « Proximum ». En effet, les conseils de quartier à travers les comités « Proximum » sont des instances de débat dans lesquelles les habitants sont associés ainsi que les forces vives d'un quartier. Ils se réunissent une fois par mois au sein des structures de proximité des différents quartiers.

En effet, les conseils de quartier à travers les comités « Proximum » sont des instances de débat dans lesquelles les habitants sont associés ainsi que les forces vives d'un quartier. Ils se réunissent une fois par mois au sein des structures de proximité des différents quartiers.

Ces derniers, au nombre de 6, sont implantés :

- **D'une part dans les quartiers prioritaires** : Les Bâtes, Barthou-Macé (quartier Rochelles), Dunant-Kennedy (ainsi que le Lièvre d'Or)
- **D'autre part dans les quartiers de veille active** : Prod'homme (quartier Paul Bert)
- **Enfin, dans les autres quartiers de la ville** : St Eve et Centre ville
- Dans le cadre du contrat de villes, les quartiers des Bâtes à Dreux et Tabellionne à Vernouillet, ne font qu'un seul quartier prioritaire « Bâtes-Tabellionne ». Ainsi, le comité «Proximum » des Bâtes, dans la continuité de son action, sera mobilisé autour de la Maison Proximum dans le cadre de la rénovation urbaine.

La poursuite et la valorisation de ces instances est une première étape nécessaire pour maintenir les repères existants pour les acteurs et les habitants et en analyser avec eux les atouts et limites.

Par la suite, il sera procédé aux ajustements nécessaires pour être en phase avec les principes régissant les conseils citoyens.

La proposition retenue à Dreux repose sur les préconisations de l'Etat à savoir une approche pragmatique prenant en compte le contexte et l'histoire locale en matière de participation des habitants.

Chaque conseil citoyen est composé de deux collèges :

- Le collège des habitants(es) : collège majoritaire et paritaire (hommes/femmes)
- Le collège des forces vives (associations, acteurs socioprofessionnels)

Le citoyen est membre à part entière du conseil citoyen. A ce titre, il a pour mission de participer à un groupe de travail pérenne aux fins d'élaborer le programme de travail partagé avec la Ville, à la co-construction du contrat de villes, dans son élaboration et sa mise en œuvre (à toutes les étapes de la contractualisation) sur tous les volets qui le concerne. Un groupe de travail peut être inter-quartiers en cas de projet commun.

Le fonctionnement des conseils citoyens s'appuie sur un travail partagé entre les membres.

Ce groupe de travail est le lieu :

- d'information des sujets et projets dans un objectif commun d'améliorer le bien vivre et le mieux vivre des habitants du quartier,
- d'échanges d'expression des opinions et des débats
- de contribution sur des projets

Le fonctionnement des instances concernées sera défini par les membres des conseils citoyens.

Afin de mettre en œuvre le programme de travail partagé, la collectivité sera présente autant que nécessaire pour les phases d'information et de présentation de projets.

En ce qui concerne l'accompagnement, la ville de Dreux s'engage à apporter un soutien et une expertise aux conseils citoyens notamment sur les volets de leur mise en œuvre, leur fonctionnement et la mise en place d'actions.

Enfin, des moyens logistiques peuvent être mis à la disposition des conseils citoyens.

Je vous demande :

- Votre accord,
- D'autoriser monsieur le Maire à signer tous actes et annexes élaborés dans le cadre du contrat de ville,

AVIS DE LA COMMISSION SOCIAL, EDUCATION, SPORT, CULTURE :